



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors
SAISON 2024/2025

PROCÈS-VERBAL N°4

Réunion du : mardi 03 septembre 2024

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

SENIORS - CHAMPIONNAT

28218417 NANTERRE ES 1 / SARCELLES AAS 1 du 07/09/2024 (R1/A)

Courriel de la Mairie indiquant l'indisponibilité des installations du 10 juillet au 10 septembre 2024.

Demande d'inversion de l'ES NANTERRE, avec accord de l'AAS SARCELLES.

Les rencontres deviennent :

Aller 28218417 SARCELLES AAS 1 / NANTERRE ES 1 le 07/09/2024 à 18h00

Retour 28218477 NANTERRE ES 1 / SARCELLES AAS 1 le 05/04/2025 à 18h00

Accord de la Commission.

28222535 MEAUX ACADEMY CS 1 / COURBEVOIE SPORTS 1 du 08/09/2024 (R2/C)

Demande du CS MEAUX ACADEMY pour jouer le samedi 07/09/2024 à 18h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de COURBEVOIE SPORTS, à transmettre au plus tard, le vendredi 06 septembre 2024 à 12h00.

28222526 FC 93 BOBIGNY BG 2 / FC VILLIERS LE BEL 1 du 22/09/2024 (R2/C)

Demande du FC 93 BOBIGNY pour jouer à 17h00, en raison d'un match de Championnat National U19 en lever de rideau sur le terrain.

Accord de la Commission, les rencontres de compétitions fédérales étant prioritaires sur les rencontres régionales.

28246847 - MELUN FC 1 / PALAISEAU US 1 du 08/09/2024 (R2/A)

Courriel du FC MELUN et attestation de la Mairie de Montereau indiquant le prêt d'un terrain de repli.

Cette rencontre aura lieu à 15h00, sur le stade Robert CHALMEAU à MONTEREAU.

Accord de la Commission.

28246791 - MELUN FC 1 / GARENNE COLOMBES AF 1 du 06/10/2024 (R2/A)**28246804 - MELUN FC 1 / VILLEMOMBLE SPORTS 1 du 03/11/2024 (R2/A)**

Courriel du FC MELUN et attestation de la Mairie de Montereau indiquant le prêt d'un terrain de repli.

Ces rencontres auront lieu à 15h00, sur le stade Jean BOUIN n°1 à MONTEREAU.

Accord de la Commission.

28247103 RED STAR FC 3 / CONFLANS FC 2 du 08/09/2024 (R3/C)

Demande du RED STAR FC pour jouer à 12h45 sur le stade de Marville à SAINT DENIS.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord du FC CONFLANS à transmettre au plus tard, le vendredi 06 septembre 2024 à 12h00.

28222937 MONTFERMEIL FC 1 / TRAPPES ES 1 du 08/09/2024 (R2/D)

Demande de MONTFERMEIL FC pour jouer à 16h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de l'ES TRAPPES à transmettre au plus tard, le vendredi 06 septembre 2024 à 12h00.

527078 – AUBERVILLIERS FCM – Seniors R2/D**Rappel :**

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 20/03/2024 ayant infligé une suspension de terrain de 3 MATCHS FERMES à l'équipe Seniors 2 d'AUBERVILLIERS FCM, à compter du 22 AVRIL 2024 ; cette équipe doit fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville d'AUBERVILLIERS pour le match suivant (étant précisé que 2 matches de suspension de terrain ont déjà été purgés sur la saison 2023/2024) :

Match concerné - 28222933 - AUBERVILLIERS FCM 2 / PARIS SG 2 du 22/09/2024

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire pour le 20/09/2024 à 12h au plus tard.

500382 – STADE DE L'EST PAVILLONNAIS – Seniors R3/C**Rappel :**

Suite de la décision de la Commission Régionale d'Appel du 26/06/2024 ayant infligé une suspension de terrain de 1 MATCH FERME à l'équipe Seniors 1 de STADE L'EST PAVILLONNAIS, à compter du 1^{er} juillet 2024 ; cette équipe doit fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville des PAVILLONS SOUS BOIS pour le match suivant :

28247101 - STADE DE L'EST PAVILLONNAIS 1 / RED STAR FC 3 du 22/09/2024

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire pour le vendredi 20/09/2024 à 12h au plus tard.

La Commission précise que si un match de coupes vient s'intercaler avant le match cité ci-dessus, il sera à prendre en compte dans la purge de la sanction.

28223252 CLAYE SOUILLY S. 2 / ISSY LES MOULINEAUX FC 1 du 08/09/2024 (R3/A)

Demande d'inversion de match de CLAYE SOUILLY S. avec accord du FC ISSY LES MOULINEAUX.

Les rencontres deviennent :

Aller 28223252 ISSY LES MOULINEAUX FC 1 / CLAYE SOUILLY S. 2 le 08/09/2024 à 14h00

Retour 28223312 CLAYE SOUILLY S. 2 / ISSY LES MOULINEAUX FC 1 le 06/04/2025

Accord de la Commission.

COUPE DE FRANCE 2024/2025**3ème tour :****28912309 PITRAY OLIER PARIS 1 / FEUCHEROLLES USA 1 du 15/09/2024**

Demande PITRAY OLIER PARIS pour jouer à 15h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de FEUCHEROLLES USA, à transmettre au plus tard, le vendredi 13 septembre 2024 à 12h00.

28912308 AUBERGENVILLE FC 1 / GARGES LES GONESSE FCM 1 du 15/09/2024

Demande du FC AUBERGENVILLE pour jouer sur le terrain n°2 du stade A. Mimoun en raison de travaux sur le terrain n°1.

Ce terrain n'étant plus classé, la Commission vous demande de lui indiquer un autre terrain classé, information à transmettre au plus le vendredi 13 septembre 2024 à 12h00. A défaut, cette rencontre sera inversée.

28912335 CHAVILLE FC 1 / CO VINCENNES 1 du 15/09/2024

Demande du FC CHAVILLE, pour jouer à 15h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord du CO VINCENNES, à transmettre au plus tard, le vendredi 13 septembre 2024 à 12h00.

28912296 COURBEVOIE SP. 1 / ELAN CHEVILLY LARUE 1 du 15/09/2024

Demande de COURBEVOIE SP., pour jouer à 15h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord d'ELAN CHEVILLY LARUE, à transmettre au plus tard, le vendredi 13 septembre 2024 à 12h00.

U20 – CHAMPIONNAT**Division R3****Retrait d'engagements :**

528460 – OTHIS CO (poule E).

521870 – SUCY FC (poule C)

552500 – ARPAJONNAIS RC (poule F)

528217 – ARARAT ISSY (Poule B)

516516 – PITRAY OLIER JSC 2 (Poule B).

Engagements supplémentaires :

535208 - VAL DE FONTENAY AS ; cette équipe est placée dans la poule E à la place d'OTHIS CO.

Par conséquent, la Commission procède à un ajustement des poules comme suit :

- LE PERREUX FR est basculé en poule B à la place d'ARARAT ISSY.
- la poule C passe de 12 à 10 équipes.
- la poule F passe de 12 à 10 équipes.

COUPE GAMBARDELLA

396 équipes engagées pour l'édition 2024/2025 de la Coupe Gambardella dont :

- 5 équipes du championnat national U19 (CN U19)
- 70 équipes du championnat régional (R1 – R2 – R3)
- 321 équipes du championnat départemental

Calendrier des tours

- Le 15/09/2024 : tour de cadrage (exempts : les clubs de CN U19 – R1 – R2 – R3 + 115 clubs de championnat départemental).
- Le 29/09/2024 : 1^{er} tour (exempts : les clubs de CN U19).
- Le 13/10/2024 : 2^{ème} tour (exempts : les clubs de CN U19).
- Le 27/10/2024 : 3^{ème} tour (exempts : les clubs de CN U19).
- Le 10/11/2024 : 4^{ème} tour (exempts : les clubs de CN U19).
- Le 24/11/2024 : finales régionales (exempts : les clubs de CN U19).

Tour de Cadrage à jouer le 15/09/2024

La Commission a procédé à la désignation des matches du tour de cadrage.

103 matches pour ce tour.

Liste des matches à consulter sur le site internet de la Ligue.

<https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=405936&poule=12&phase=1&type=cp&tab=resultat>

Les clubs recevant ayant un problème de terrain doivent fournir **un terrain de repli pour le mardi 11 septembre 2024. En cas de terrain indisponible, la rencontre sera inversée automatiquement.**

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

La Commission invite les clubs à prendre connaissance des conditions de participation en consultant le

<https://paris-idf.fff.fr/wp-content/uploads/sites/19/bsk-pdf-manager/a1ec3d154d5b6af39d6402bbad83da96.pdf>

EPREUVE :

Pour les rencontres devant se dérouler en lever de rideau (**entre 11h45 et 12h30**), il appartient au club recevant d'en faire la demande auprès de la Commission et d'en aviser son adversaire.

L'accord de ce dernier n'est pas nécessaire et ne peut en aucun cas être refusé.

En dehors de cette plage horaire, les accords des 2 clubs sont obligatoires.

Arbitrage :

Pour ces rencontres, il sera désigné **(1) UN** Arbitre officiel, à la charge du club recevant.

29203410 COURDIMANCHE AS / AFP 18 du 15/09/2024

Demande de l'AS COURDIMANCHE pour jouer à 12h00, en lever de rideau de son match de Coupe de France.

Accord de la Commission.

29203407 MONTREUIL FC 1 / LE PIN VILLEVAUDE 1 du 15/09/2024

Demande de MONTREUIL FC pour jouer à 11h45, en lever de rideau de son match de Coupe de France.

Accord de la Commission.

29203404 ESPERANCE PARIS 19 1 / OL. ADAMOIS 1 du 15/09/2024

Demande de l'ESPERANCE PARIS 19 pour jouer à 12h30, en lever de rideau d'un match de Championnat Régional U17.

Accord de la Commission.

U18 – CHAMPIONNAT**28213006 SAINT DENIS US 1 / ENTENTE SANNOIS SG 1 du 15/09/2024 (R2/A)****Rappel**

Demande de l'US SAINT DENIS pour inverser le match.

Courriel de la Mairie de SAINT DENIS informant de l'indisponibilité des installations en raison de la mise à disposition pour les JO 2024 du 26 juin au 16 septembre 2024 inclus.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de l'ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN à transmettre au plus tard le vendredi 13 septembre 2024 à 12h00.

Courriel de VERSAILLES 78 F.C. – 500 650 – R1

Demande pour jouer ses rencontres des 24/11/2024, 08/12/2024, 26/01/2025 et 09/02/2025 à 11h30, en lever de rideau d'une rencontre de Championnat National U17.

Accord de la Commission, les rencontres de compétitions fédérales étant prioritaires sur les compétitions régionales.

523 873 – FONTENAY SOUS BOIS U.S. (R2/A)

Rappel :

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 27/03/2024 ayant infligé une suspension de terrain de 3 MATCHS FERMES à l'équipe U18 1 de FONTENAY SOUS BOIS US, à compter du 22 AVRIL 2024 ; cette équipe doit fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville de FONTENAY SOUS BOIS pour les matchs suivants (étant précisé qu'un match de suspension de terrain a déjà été purgé sur la saison 2023/2024) :

28213004 - FONTENAY SOUS BOIS US 1 / SAINT DENIS US 1 du 22/09/2024

28212960 - FONTENAY SOUS BOIS US 1 / TORCY PVM US 1 du 20/10/2024

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire pour le vendredi précédent le rencontre à 12h au plus tard.

La Commission précise que si des matches de coupes viennent s'intercaler dans les 2 matches cités ci-dessus, ils seront à prendre en compte dans la purge de la sanction.

500706 – ISSY FC – R3/A

Rappel :

Suite de la décision de la Commission Supérieure d'Appel de la F.F.F. du 13/06/2024 ayant confirmé la suspension de terrain pour 10 MATCHS FERMES à l'équipe U18 1 d'ISSY FC, à compter du 13 mai 2024 ; cette équipe doit fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville d'ISSY LES MOULINEAUX pour ses 10 premiers matchs à domicile de la saison 2024/2025.

1^{er} match à domicile

28214298 – ISSY LES MOULINEAUX FC / STE GENEVIEVE FC du 22/09/2024

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire au plus tard pour le vendredi 20 septembre 2024 à 12h.

La Commission précise que si des matches de coupes viennent s'intercaler, ils seront à prendre en compte dans la purge de la sanction.

U17 – CHAMPIONNAT

Division R3

Retrait d'engagements :

500640 – VAL YERRES CROSNE AF (Poule E).

500589 – PONTAULT COMBAULT (Poule C).

560861 – ATLETICO DE BAGNOLET (Poule A)

516449 – MONTMARTRE SPORTS (B)

Par conséquent, la Commission procède à un ajustement des poules comme suit :

552176 – LE RAINCY FA est basculé dans la poule B.

551831 – PARIS SPORT CULTURE est basculé dans la poule A.

La poule C passe de 14 à 12 équipes.

La poule B passe de 14 à 12 équipes.

28215693 CERGY PONTOISE FC / SALESIIENNE DE PARIS du 15/09/2024 (R2/B)

Demande de CERGY PONTOISE FC pour jouer à 12h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de SALESIIENNE DE PARIS à transmettre au plus tard, le vendredi 13 septembre 2024 à 12h00.

Courriel de HOUILLES A.C. – 502 858 – R3/D

Demande pour jouer ses rencontres à domicile à 11h00.

La Commission ne peut donner un avis favorable pour cet horaire, ce championnat étant une compétition du dimanche après-midi.

La Commission donnera son accord, sous réserve de l'accord de vos adversaires.

28230958 BOULOGNE BILLANCOURT AC 3 / MENNECY CS 1 du 15/09/2024 (R3/H)

Demande de report au 29 septembre 2024 de l'AC BOULOGNE BILLANCOURT avec accord du CS MENNECY.

La Commission regrette la situation mais ne peut donner son accord pour ce motif.

U16 – CHAMPIONNAT

500831 – CS MEAUX ACADEMY (R3/C)

Rappel :

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 10/04/2024 ayant infligé une suspension de terrain de 2 MATCHS FERMES à l'équipe U16 1 de MEAUX ACADEMY C.S., à compter du 06 mai 2024 ; cette équipe doit fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville de MEAUX pour le match suivant (étant précisé qu'un match de suspension de terrain a déjà été purgé sur la saison 2023/2024) :

28217963 - MEAUX ACADEMY CS 1 / BUSSY ST GEORGES FC 1 du 22/09/2024

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire pour le 20/09/2024 à 12h au plus tard.

La Commission précise que si un match de coupes vient s'intercaler avant le match cité ci-dessus, il sera à prendre en compte dans la purge de la sanction.

28217838 ROISSY EN BRIE US 1 / US TORCY PVM US 3 du 15/09/2024 (R3/B)

Reprise de dossier.

Demande d'inversion de l'US ROISSY EN BRIE, en raison de l'occupation du terrain par d'une manifestation municipale, avec accord de l'US TORCY PVM US.

Les rencontres deviennent :

Aller 28217838 US TORCY PVM US 3 / ROISSY EN BRIE US 1 le 15/09/2024 à 14h30

Retour 28217898 ROISSY EN BRIE US 1 / US TORCY PVM US 3 le 06/04/2025

Accord de la Commission.

28217970 CLICHY SUR SEINE US 1 / FONTENAY SOUS BOIS US 1 du 15/09/2024 (R3/C)

Demande de CLICHY SUR SEINE pour jouer à 12h00, en lever de rideau du match de Coupe de France.

Accord de la Commission.

U15 – CHAMPIONNAT

Régional 2

Poule A

Courriel de FONTENAY SOUS BOIS US - 523873

La Commission enregistre la modification de l'horaire du coup d'envoi des rencontres à domicile : 15h00.

U14 – CHAMPIONNAT**Régional 2****Poule B****FLEURY 91 FC – 524861****Rappel :**

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 19/06/2024 ayant infligé une suspension de terrain de 2 MATCHS FERMES à l'équipe U14 1 de FLEURY 91 FC, à compter du 1^{er} juillet 2024 ; cette équipe doit fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville de FLEURY MEROGIS pour les matchs suivants :

28227066 FLEURY 91 FC 1 / FC 93 BOBIGNY 1 du 21/09/2024

28227073 FLEURY 91 FC 1 / MEUDON AS 1 du 28/09/2024

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire pour le vendredi précédent le rencontre à 12h au plus tard.

La Commission précise que si des matches de coupes viennent s'intercaler dans les 2 matches cités ci-dessus, ils seront à prendre en compte dans la purge de la sanction.

SENART MOISSY - 500832**Rappel :**

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 30/04/2024 ayant infligé une suspension de terrain de 2 MATCHS FERMES à l'équipe U14 1 de SENART MOISSY, à compter du 1^{er} juillet 2024 ; cette équipe doit fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville de MOISSY CRAMAYEL pour les matchs suivants :

28227077 SENART MOISSY 1 / LINAS MONTLHERY ESA 1 du 05/10/2024

28227086 SENART MOISSY 1 / FC 93 BOBIGNY 1 du 09/11/2024

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire pour le vendredi précédent le rencontre à 12h au plus tard.

La Commission précise que si des matches de coupes viennent s'intercaler dans les 2 matches cités ci-dessus, ils seront à prendre en compte dans la purge de la sanction.

ANCIENS – CHAMPIONNAT**28225342 COMBS LA VILLE CA / IGNY AFC du 22/09/2024 (R2/B)**

Courriel du CA COMBS LA VILLE informant suite de la parution des calendriers de deux rencontres Anciens Ligue et District le 22/09/2024 à 9h, sur le terrain Alain Mimoun à COMBS LA VILLE.

La Commission vous indique la possibilité de décaler l'horaire ou demander l'inversion à votre adversaire, accord à transmettre au plus tard, le vendredi 20 septembre 2024 à 12h.

De plus, vous rappelle que les rencontres régionales sont prioritaires sur les compétitions départementales.